



Élections au SPPMEM CSQ

Montréal, le 21 mai 2024 - Bonjour à toutes et tous, tel que promis, et conformément à l'article 33.7 des statuts régissant le SPPMEM CSQ, voici la liste des candidates qui ont manifesté l'intention de briguer les suffrages aux postes électifs du Bureau exécutif en élection cette année.

Candidat à la présidence

Michel Mayrand, conseiller pédagogique CSSDM

Candidate à la vice-présidence de l'unité EMSB

Susan Waite, orthophoniste EMSB

Je vous rappelle que les élections se dérouleront le mercredi 5 juin 2024 lors de l'assemblée générale.

Notez que lors de cette assemblée, seront aussi élus les membres du CRR (Conseil des représentantes et représentants) pour l'année 2024-2025.

Le CRR est une instance intermédiaire qui permet notamment d'assurer une circulation d'information entre les élus-es au Bureau exécutif et les membres dans les milieux. Il est donc un rouage important pour une représentation syndicale saine et dynamique. Vous trouverez le formulaire de mise en candidature à la page 2 ainsi que sur le site Web du SPPMEM CSQ.

Au plaisir de vous voir en grand nombre le 5 juin 2024.

Annie Dumay, CSSDM

Présidente du comité

des élections 2024 SPPMEM CSQ

Assemblée générale régulière

Le mercredi **5 juin 2024 à 18h**

Auditorium de l'école secondaire

Père-Marquette

6030, rue Marquette

Montréal, H2G 2Y2

L'assemblée générale (AG) se compose de toutes et tous les membres du SPPMEM CSQ à l'exception des membres en affectation temporaire comme Cadre dans une de nos unités d'accréditation.

Inscriptions: [ICI](#)

Conseil des représentantes et représentants (CRR)

Le CRR se compose des membres du Bureau exécutif du SPPMEM CSQ et d'une représentante ou un représentant par tranche de 50 membres de l'unité d'accréditation, tel que rapporté à la déclaration officielle à la CSQ de l'année précédente.

Pour l'année 2024-2025:

- CSSDM : 27 représentantes ou représentants
- CSSPI : 9 représentantes ou représentants
- EMSB : 6 représentantes ou représentants

Le mandat des représentantes et représentants est d'une durée d'un an. L'élection des membres s'effectue au plus tard le 31 octobre de l'année scolaire.

Consultez le guide

- [Guide pour les membres du CRR](#)

Votre formulaire de mise en candidature doit être envoyé à Véronique Simard, secrétaire par courriel à info@sppmem.ca.

Formulaire en annexe. Page 2

Référence : Statuts SPPMEM CSQ

Syndicat des professionnelles et professionnels du milieu de l'éducation de Montréal, CSQ

Chapitre 7, articles 33-34-35-36.

Référence : Code du travail

L'Article 20.1 du Code du travail prévoit qu'une élection à une fonction syndicale à l'intérieur d'une association doit avoir lieu par un vote au scrutin secret, conformément aux statuts et règlements.

Membres, vous ne recevez pas les nouvelles du SPPMEM?

Abonnez-vous à notre liste de distribution et rester à l'affût des nouvelles de votre syndicat! info@sppmem.ca

Suivez le SPPMEM sur le groupe officiel Facebook, réservé aux membres du SPPMEM.





**FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE
CONSEIL DES REPRÉSENTANTES ET DES
REPRÉSENTANTS DU SPPMEM 2024-2025**

Je

(Nom de la candidate ou du candidat en lettres moulées)

(Signature de la candidate ou du candidat)

Date : (année/mois/jour)

Désire me présenter au sein du Conseil des représentantes et représentants (CRR) du Syndicat des professionnelles et professionnels du milieu de l'éducation de Montréal CSQ (SPPMEM).

Renseignements sur la candidate ou le candidat :

Corps d'emploi : _____

Centre de services scolaire : _____

Adresse courriel : _____

Les deux (2) membres en règle suivants ont signé en appui à ma candidature.

Proposé(e) par :

(Nom de la ou du membre en lettres moulées)

(Signature de la ou du membre)

Secondé(e) par :

(Nom de la ou du membre en lettres moulées)

(Signature de la ou du membre)

Votre formulaire de mise en candidature doit être envoyé à Véronique Simard, secrétaire par courriel à info@sppmem.ca.